

WORLD ASSOCIATION FOR DEVELOPMENT  
ASSOCIATION MONDIALE POUR LE DEVELOPPEMENT  
**世界发展协会**  
الرابطة العالمية للتنمية  
Всемирная ассоциация по развитию  
ASOCIACIÓN MUNDIAL PARA EL DESARROLLO

DOCUMENT CADRE

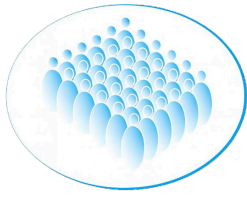
# STRUCTURES DE L'AMD

## DÉVELOPPEMENT DURABLE DES PEUPLES

Une vision globale,  
une mission de l'AMD



Développement durable des peuples  
**Une vision globale, une mission de l'AMD**



WORLD ASSOCIATION FOR DEVELOPMENT  
ASSOCIATION MONDIALE POUR LE DEVELOPPEMENT  
**发展世界协会**  
الرابطة العالمية للتنمية  
Мировая ассоциация для развития  
ASOCIACIÓN MUNDIAL PARA EL DESARROLLO

DOCUMENT CADRE

# STRUCTURES AMD

# RÉSUMÉ EXECUTIF

Le présent document cadre définit le rôle, le positionnement et les modalités de fonctionnement des Structures de l'Association Mondiale pour le Développement (AMD), en réponse à un enjeu central du développement contemporain : assurer la traduction effective des orientations stratégiques et programmatiques en actions concrètes, cohérentes et mesurables. Dans un contexte marqué par la complexité des crises et l'exigence d'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD), l'AMD a structuré une architecture intégrée combinant production de connaissances, programmation sectorielle, expertise spécialisée et action opérationnelle, au sein de laquelle les Structures assurent la continuité entre vision stratégique et intervention sur le terrain.

Les Structures sont des entités opérationnelles, techniques et transversales, chargées de la mise en œuvre, de l'appui, de la coordination et du soutien des actions de l'AMD. Elles n'ont pas de mandat sectoriel propre, mais interviennent de manière fonctionnelle en réponse aux besoins identifiés, dans des contextes souvent complexes et évolutifs. Leur mission principale consiste à transformer les cadres stratégiques et programmatiques en interventions effectives, en garantissant la qualité, la cohérence et l'impact des actions menées.

La création des Structures repose sur la nécessité de disposer de dispositifs opérationnels solides capables de relier la stratégie à l'action. Elles permettent de renforcer les capacités d'ingénierie, de coordination et d'intervention de l'AMD, tout en évitant la fragmentation des actions. Leur valeur ajoutée réside dans leur capacité à améliorer l'efficacité et la qualité des interventions, à optimiser l'utilisation des ressources et à renforcer la crédibilité institutionnelle de l'Association auprès des partenaires, des États et des bailleurs.

Les Structures interviennent dans l'ensemble des domaines du développement humain, notamment les contextes de crise, la santé, l'éducation, la protection sociale et le renforcement des capacités. Elles assurent des fonctions essentielles de mise en œuvre opérationnelle, d'appui technique, de coordination des acteurs et de soutien transversal. Leur action s'inscrit en articulation étroite avec les autres composantes de l'AMD, garantissant la cohérence globale et l'alignement stratégique des interventions.

Le document cadre établit enfin les principes de gouvernance, de pilotage, de redevabilité, ainsi que les dispositifs de suivi, d'évaluation et de durabilité. Les Structures disposent d'une autonomie opérationnelle encadrée, fondée sur la transparence, la responsabilité et le respect des standards internationaux. Elles contribuent à renforcer l'efficacité, la cohérence et la crédibilité de l'AMD, en s'affirmant comme des leviers stratégiques essentiels pour la mise en œuvre du développement humain durable et la réalisation des ODD.



# PRÉFACE

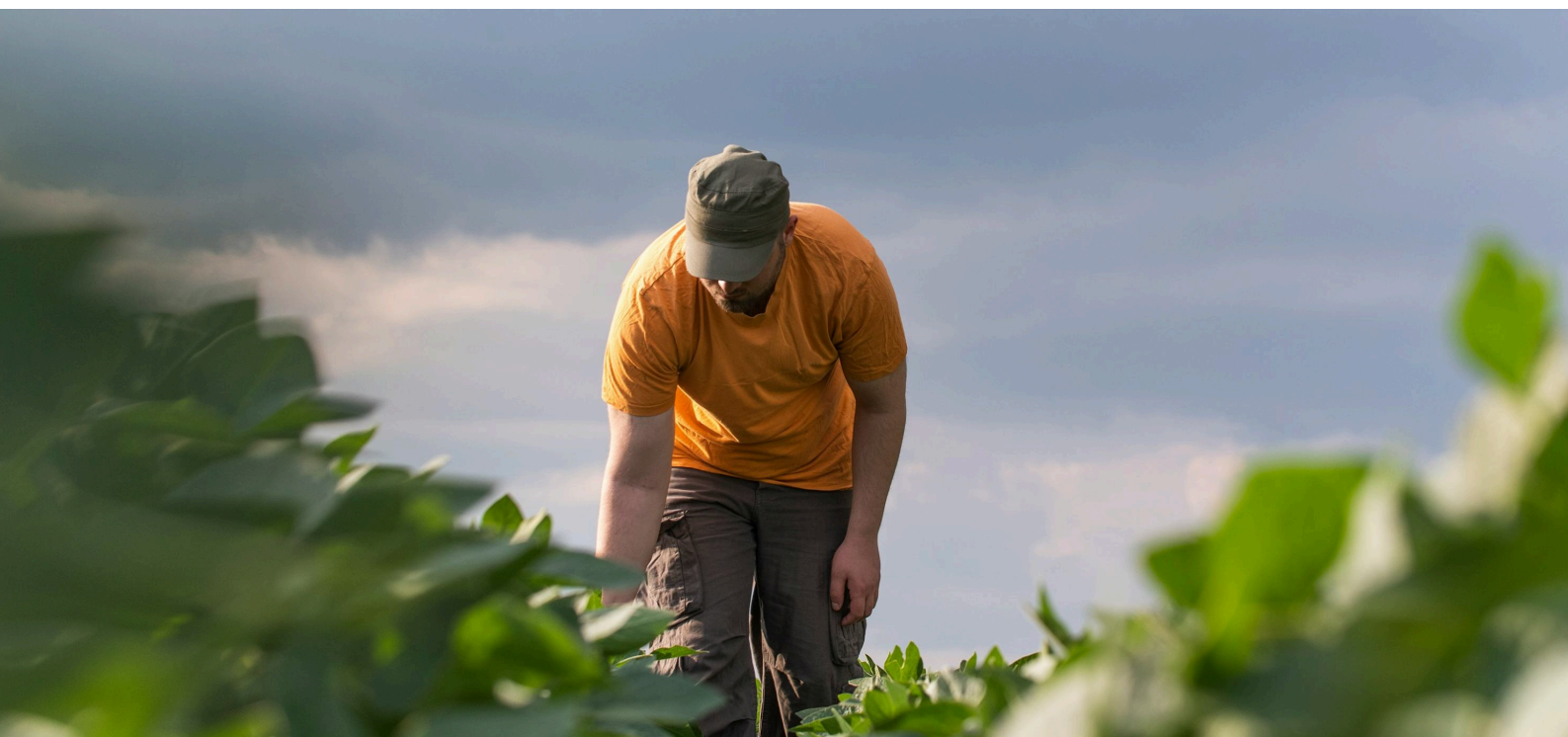
Dans un environnement international marqué par la complexité croissante des crises et l'exigence de réponses rapides, coordonnées et durables, l'opérationnalisation des engagements en matière de développement humain constitue un enjeu stratégique majeur. Au-delà de la définition des orientations et des cadres programmatiques, la capacité des organisations à traduire ces ambitions en actions concrètes demeure le principal déterminant de leur impact.

C'est dans cette perspective que s'inscrit le présent document cadre des Structures de l'Association Mondiale pour le Développement (AMD). Il traduit la volonté de doter l'Association de dispositifs opérationnels robustes, capables d'assurer la continuité entre la vision stratégique, la programmation sectorielle et l'intervention sur le terrain, tout en consolidant son architecture institutionnelle face aux défis contemporains.

Les Structures occupent une place déterminante au sein de cette architecture. Par leur caractère transversal, leur capacité d'adaptation et leur ancrage opérationnel, elles constituent des leviers essentiels de cohérence, d'efficacité et de transformation, permettant une mise en œuvre structurée, alignée sur les standards internationaux et attentive aux réalités locales.

Au-delà de sa portée organisationnelle, ce document affirme une orientation stratégique claire : faire des Structures un pilier de la crédibilité et de la performance de l'AMD. En établissant des principes de gouvernance, de redevabilité et de qualité, il renforce la confiance des partenaires et réaffirme l'engagement de l'Association en faveur d'un développement humain durable, fondé sur des actions concrètes, mesurables et cohérentes.

**H. Benjamin GNIMADI**  
Président Exécutif





# SOMMAIRE

## Introduction

---

## Contexte général et justification

---

## Définition, nature et statut des Structures de l'AMD

---

### I - Mission, raison de création et valeur ajoutée

---

1. Mission des Structures de l'AMD
2. Raison de création
3. Valeur ajoutée des Structures dans l'écosystème AMD

### II - Domaines d'intervention et fonctions des Structures

---

1. Principes généraux d'intervention
2. Domaines d'intervention des Structures
3. Fonctions exercées par les Structures
4. Articulation avec les autres composantes de l'AMD

### III - Gouvernance, pilotage et redevabilité

---

1. Principes de gouvernance des Structures
2. Pilotage stratégique et opérationnel
3. Redevabilité et mécanismes de suivi
4. Éthique, conformité et responsabilité

### VI - Suivi, évaluation et durabilité

---

1. Principes de suivi et d'évaluation
2. Dispositifs de suivi et d'apprentissage
3. Évaluation des résultats et de l'impact
4. Durabilité des Structures et des interventions

## V - Dispositions finales et perspectives

---

1. Portée institutionnelle et valeur de référence
2. Intégration des Structures dans l'architecture globale de l'AMD
3. Cadre d'évolution et d'adaptation des Structures
4. Vision à long terme et contribution au développement durable

## Conclusion générale

---



# INTRODUCTION

Dans un contexte international marqué par la multiplication de crises complexes et interconnectées humanitaires, climatiques, sanitaires, sociales et institutionnelles la capacité à traduire les orientations stratégiques en actions concrètes constitue un enjeu central du développement humain durable. Si les politiques, programmes et cadres de référence définissent les priorités, leur efficacité dépend étroitement de l'existence de dispositifs opérationnels capables d'en assurer la mise en œuvre, la coordination et l'adaptation aux réalités du terrain.

C'est dans cette logique que l'Association Mondiale pour le Développement (AMD) a structuré une architecture institutionnelle intégrée, articulant production de connaissances, programmation sectorielle, expertise spécialisée et action opérationnelle. Au sein de cet ensemble, les Structures occupent une fonction essentielle : elles assurent la continuité entre la vision stratégique et l'intervention concrète, en permettant la traduction effective des orientations de l'Association en actions organisées, cohérentes et adaptées aux contextes d'intervention.

Le présent document cadre a pour objet de définir le rôle, le positionnement et les modalités de fonctionnement des Structures de l'AMD. Il établit les principes qui encadrent leur action, précise leur contribution à la cohérence et à l'efficacité de l'Association, et garantit leur inscription dans une logique de gouvernance, de responsabilité et de durabilité.

Au-delà de sa portée organisationnelle, ce document traduit une orientation stratégique claire : doter l'AMD de dispositifs opérationnels structurés, capables d'intervenir de manière réactive et coordonnée, tout en assurant la qualité, la continuité et l'impact des actions menées. Les Structures apparaissent ainsi comme des composantes clés de l'architecture de l'AMD, contribuant à renforcer la cohérence d'ensemble et la capacité d'action de l'Association face aux défis contemporains du développement humain.



## CONTEXTE GÉNÉRAL ET JUSTIFICATION

Le monde contemporain est confronté à une multiplication de crises complexes et interconnectées : urgences humanitaires prolongées, dérèglements climatiques, pandémies, fragilisation des systèmes sociaux, montée des inégalités et instabilité institutionnelle. Ces dynamiques mettent à l'épreuve la capacité des organisations internationales à traduire les engagements politiques et programmatiques en actions concrètes, rapides et efficaces sur le terrain.

Dans ce contexte, l'Association Mondiale pour le Développement (AMD) a fait le choix d'une architecture institutionnelle intégrée, capable d'articuler vision stratégique, programmation sectorielle, expertise spécialisée et action opérationnelle. Toutefois, l'expérience montre que la seule existence de programmes ou d'institutions autonomes ne suffit pas à garantir l'impact, la réactivité et la cohérence des interventions. La mise en œuvre effective du développement humain exige des dispositifs capables d'agir, de coordonner, de soutenir et d'opérationnaliser les orientations stratégiques.

C'est pour répondre à cette exigence que l'AMD a institué des Structures. Celles-ci constituent les instruments opérationnels, techniques et transversaux de l'Association. Elles permettent de transformer les cadres programmatiques et institutionnels en actions concrètes, de renforcer les capacités de réponse face aux crises et d'assurer la continuité entre stratégie, coordination et intervention.

La création des Structures répond ainsi à un besoin structurel du développement contemporain : disposer de mécanismes organisés, professionnels et réactifs, capables d'agir dans l'urgence comme dans la durée, tout en restant pleinement alignés sur la vision, les valeurs et les priorités de l'AMD.

## DÉFINITION, NATURE ET STATUT DES STRUCTURES DE L'AMD

Les Structures de l'Association Mondiale pour le Développement (AMD) sont des entités opérationnelles et transversales créées pour assurer la mise en œuvre effective, l'appui technique, la coordination et le soutien des actions portées par l'AMD. Elles constituent les instruments fonctionnels par lesquels les orientations stratégiques, programmatiques et institutionnelles de l'Association sont traduites en interventions concrètes.

Contrairement aux Institutions autonomes, les Structures ne portent pas une mission institutionnelle indépendante ni une vision sectorielle propre. Elles n'ont pas vocation à produire des cadres conceptuels ou normatifs, mais à opérationnaliser les décisions, programmes et projets définis par l'AMD et ses composantes. Leur rôle est avant tout d'agir, de soutenir, de coordonner et de renforcer la capacité d'intervention de l'Association dans des contextes variés, souvent complexes et urgents.

Les Structures se distinguent par leur caractère transversal et fonctionnel. Elles peuvent intervenir dans plusieurs secteurs, territoires ou programmes, en fonction des besoins identifiés. Leur action est guidée par des mandats précis, définis par l'AMD, et s'inscrit dans un cadre institutionnel unifié garantissant cohérence, redevabilité et alignement stratégique.

Sur le plan statutaire, les Structures sont rattachées directement à l'AMD. Elles disposent d'une autonomie opérationnelle encadrée, leur permettant d'agir avec réactivité et efficacité, tout en restant soumises aux orientations, aux règles de gouvernance et aux principes éthiques de l'Association. Elles ne constituent pas des entités indépendantes, mais des composantes intégrées de l'architecture organisationnelle de l'AMD.





# I - MISSION, RAISON DE CRÉATION ET VALEUR AJOUTÉE

Développement durable des peuples - Une vision mondiale, Une mission de l'AMD





## 1. Mission des structures de l'AMD

Les Structures de l'Association Mondiale pour le Développement ont pour mission centrale d'assurer la traduction opérationnelle des orientations stratégiques, programmatiques et institutionnelles de l'AMD. Elles constituent les dispositifs par lesquels les engagements, les cadres de référence et les décisions de l'Association prennent forme sur le terrain, à travers des interventions concrètes, organisées et mesurables.

Cette mission implique une capacité d'action directe, mais aussi une fonction d'appui et de coordination. Les Structures interviennent pour soutenir les Programmes mondiaux, accompagner les Institutions autonomes et porter ou mettre en œuvre des projets stratégiques. Elles garantissent la continuité de l'action de l'AMD, aussi bien dans les contextes d'urgence que dans les processus de développement et de transformation de long terme.

Dans des environnements marqués par l'instabilité, la complexité et l'imprévisibilité, les Structures permettent à l'AMD d'agir avec réactivité, professionnalisme et cohérence, en s'adaptant aux réalités locales tout en respectant les standards internationaux et les principes éthiques de l'Association.

## 2. Raison de création

La raison de création des Structures de l'AMD découle d'un constat fondamental : le développement humain ne peut être effectif sans dispositifs capables de relier la vision à l'action. Les stratégies, politiques et programmes, aussi pertinents soient-ils, restent insuffisants s'ils ne sont pas soutenus par des mécanismes opérationnels solides, structurés et pérennes.

Les Structures ont été créées pour répondre à ce besoin structurel. Elles permettent à l'AMD de dépasser la logique de projets isolés ou d'interventions ponctuelles, en dotant l'Association de capacités permanentes d'intervention, d'ingénierie et de coordination. Elles assurent ainsi la cohérence entre les différents niveaux de l'architecture AMD et évitent la fragmentation des actions.

En intégrant des compétences techniques, logistiques, organisationnelles et humaines, les Structures renforcent la capacité de l'AMD à agir de manière systémique. Elles jouent un rôle clé dans la gestion des risques, la sécurisation des interventions et la durabilité des actions menées, contribuant à inscrire l'engagement de l'Association dans le temps long.

### 3. Valeur ajoutée des structures dans l'écosystème AMD

La valeur ajoutée des Structures se manifeste d'abord par leur capacité à renforcer l'efficacité et la qualité de l'action de l'AMD. En assurant une mise en œuvre structurée et conforme aux normes internationales, elles contribuent à améliorer les résultats, à optimiser l'utilisation des ressources et à garantir la traçabilité des interventions.

Les Structures apportent également une valeur ajoutée en matière de coordination et de synergie. Elles facilitent l'articulation entre les Programmes mondiaux, les Institutions autonomes, les projets stratégiques et les partenaires externes. En jouant un rôle d'interface opérationnelle, elles permettent de mutualiser les compétences, d'éviter les doublons et de maximiser l'impact collectif des actions.

Enfin, les Structures participent activement au renforcement de la crédibilité institutionnelle de l'AMD. Leur professionnalisme, leur capacité de gestion et leur redevabilité renforcent la confiance des États, des bailleurs, des organisations internationales et des communautés. À travers cette fonction, les Structures deviennent un levier stratégique essentiel pour positionner l'AMD comme un acteur fiable, cohérent et durable du développement humain à l'échelle mondiale.





# II. DOMAINES D'INTERVENTION ET FONCTIONS DES STRUCTURES DE L'AMD

Développement durable des peuples - Une vision mondiale, Une mission de l'AMD





## 1. Principes généraux d'intervention

Les Structures de l'Association Mondiale pour le Développement interviennent comme des dispositifs opérationnels et transversaux, conçus pour répondre aux besoins concrets de mise en œuvre, de coordination et d'appui technique de l'AMD. Leur champ d'action n'est pas défini par un secteur unique, mais par leur capacité à agir de manière fonctionnelle, en lien avec les priorités stratégiques et programmatiques de l'Association.

Leur intervention repose sur une logique de cohérence et de complémentarité. Les Structures n'agissent jamais de manière isolée, mais toujours en articulation avec les Programmes mondiaux, les Institutions autonomes et les projets stratégiques. Elles traduisent les orientations générales de l'AMD en actions opérationnelles adaptées aux réalités locales, tout en respectant les standards internationaux, les cadres éthiques et les principes de durabilité portés par l'Association.

## 2. Domaines d'intervention des structures

Les Structures peuvent intervenir dans l'ensemble des domaines couverts par l'action de l'AMD, dès lors que leur intervention répond à un besoin opérationnel identifié. Elles sont mobilisées aussi bien dans des contextes d'urgence que dans des processus de développement et de relèvement à moyen et long terme. Leur capacité à s'adapter à des environnements complexes et évolutifs constitue l'un de leurs atouts majeurs.

Concrètement, les domaines d'intervention des Structures recouvrent notamment les situations de crise humanitaire, la santé, l'éducation, la protection de l'enfance, l'accès à l'eau et aux services essentiels, la résilience communautaire et le renforcement des capacités locales. Toutefois, ces domaines ne constituent pas des périmètres rigides. Une même Structure peut intervenir sur plusieurs secteurs simultanément, dès lors que son mandat, ses compétences et les besoins du terrain le justifient.

Cette approche transversale permet à l'AMD d'éviter la fragmentation des interventions et de renforcer l'impact global de ses actions, en intégrant les dimensions sociales, institutionnelles, économiques et environnementales du développement humain.



### 3. Fonctions exercées par les structures

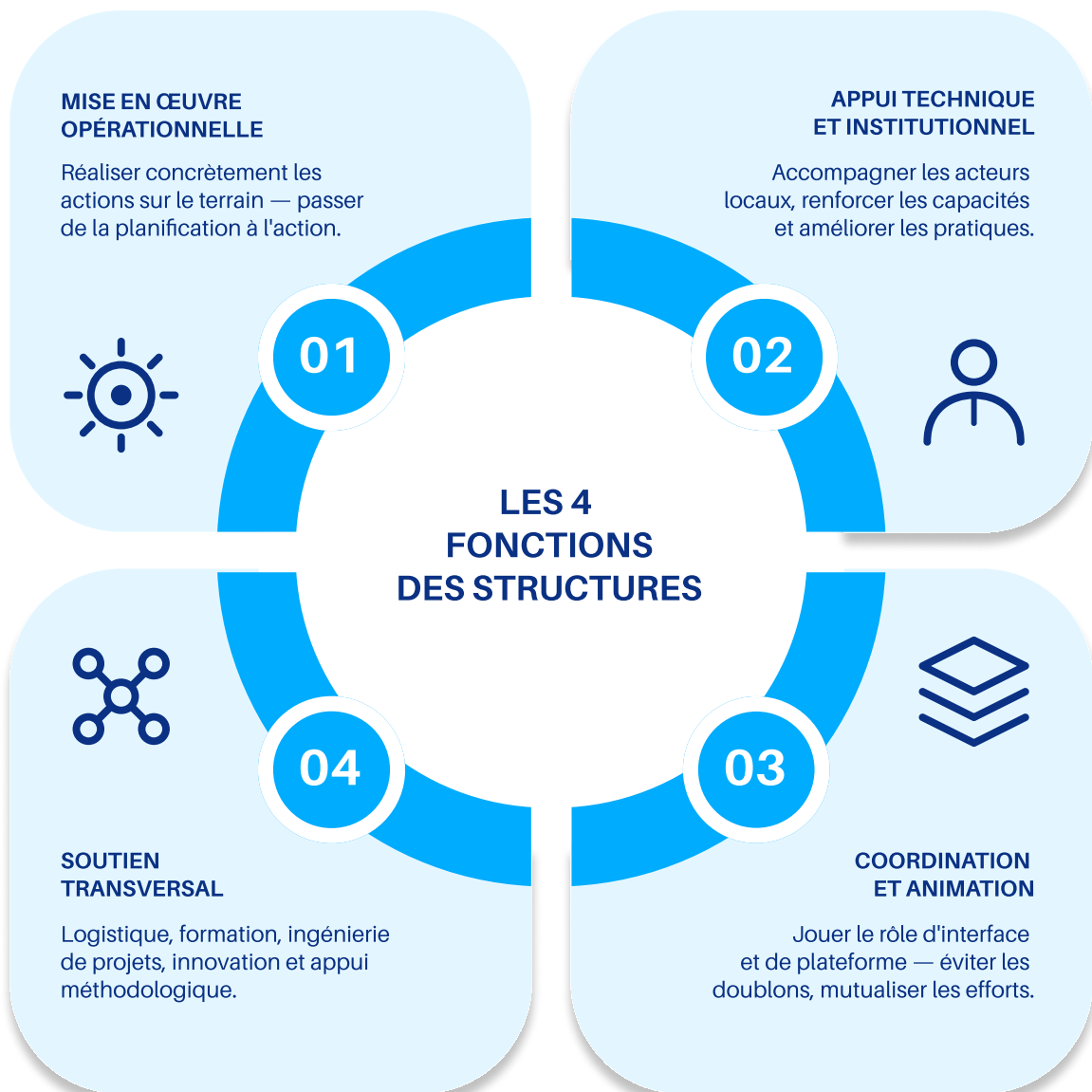
Les Structures remplissent plusieurs fonctions essentielles au sein de l'écosystème AMD. Leur première fonction est la mise en œuvre opérationnelle. Elles assurent la réalisation concrète des actions sur le terrain, en déployant des équipes, des dispositifs et des ressources adaptées aux contextes d'intervention. Cette fonction permet à l'AMD de passer de la planification à l'action, avec des résultats visibles et mesurables.

Elles exercent également une fonction d'appui technique et institutionnel. À ce titre, les Structures accompagnent les partenaires, les autorités publiques et les acteurs locaux dans le renforcement de leurs capacités, la structuration de dispositifs opérationnels et l'amélioration des pratiques. Cet appui contribue à la durabilité des actions et à l'appropriation locale des interventions.

Une autre fonction centrale des Structures est la coordination et l'animation des acteurs. Dans des contextes souvent marqués par la multiplicité des intervenants, elles jouent un rôle d'interface et de plateforme, facilitant le dialogue, la complémentarité et la mutualisation des efforts. Cette fonction est essentielle pour éviter les doublons, renforcer l'efficacité collective et assurer la cohérence des interventions.

Enfin, certaines Structures assurent des fonctions de soutien transversal, indispensables au bon fonctionnement de l'AMD. Il peut s'agir de logistique, de formation, d'ingénierie de projets, d'innovation ou d'appui méthodologique. Ces fonctions, bien que souvent moins visibles, constituent un levier clé de la performance opérationnelle et de la crédibilité de l'Association.





#### 4. Articulation avec les autres composantes de l'AMD

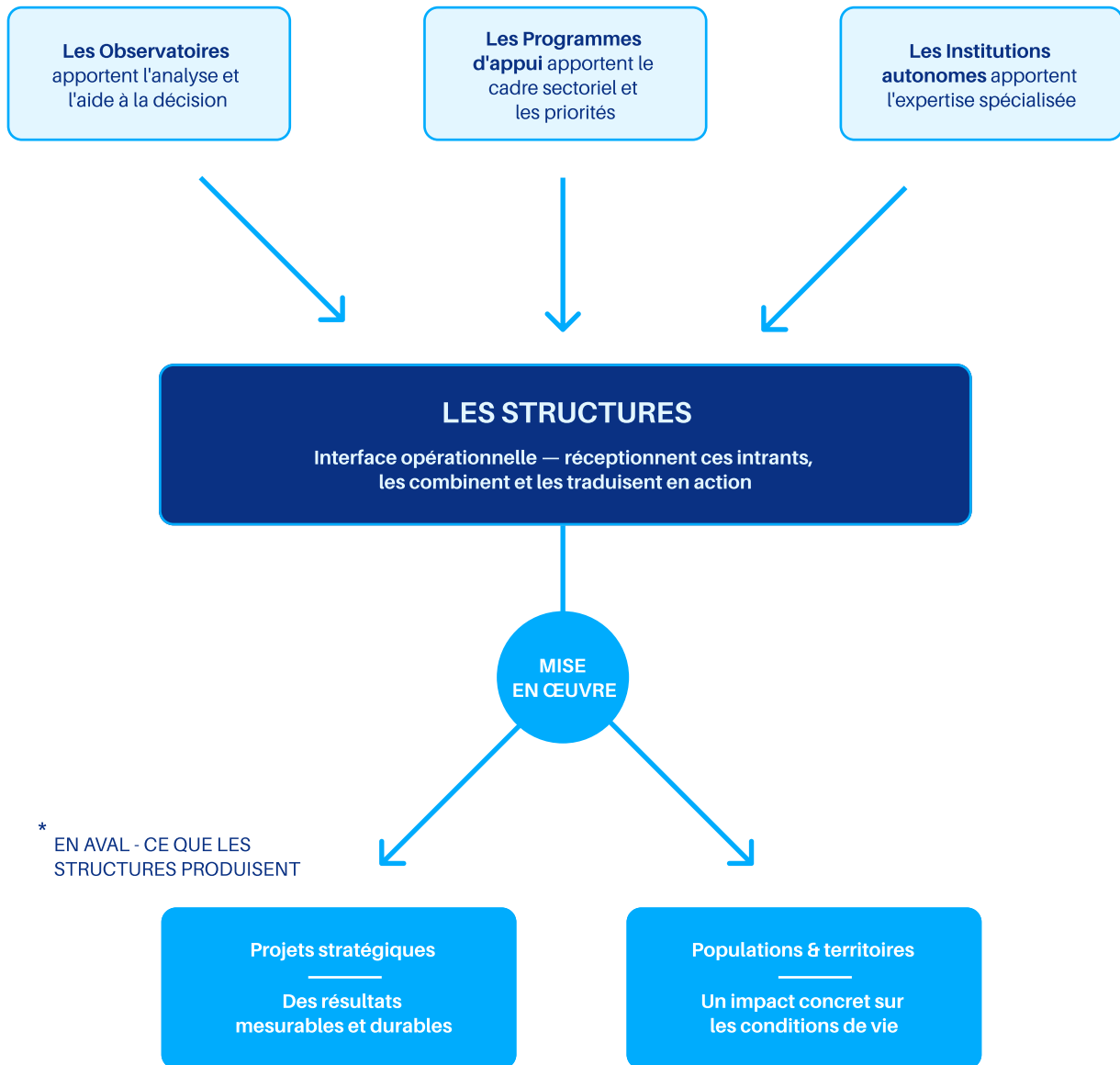
Les Structures sont conçues comme des interfaces fonctionnelles entre les différentes composantes de l'AMD. Elles interviennent en appui des Programmes mondiaux, en soutien des Institutions autonomes et dans le cadre des projets stratégiques, en veillant à la cohérence globale de l'action de l'Association.

Cette articulation permet de relier la vision stratégique, la programmation sectorielle, l'expertise spécialisée et l'intervention concrète. Elle garantit que chaque action menée par une Structure contribue aux objectifs globaux de l'AMD et s'inscrit dans une dynamique collective de développement humain durable.



## Les Structures : interface opérationnelle de l'AMD

\* EN AMONT - STRATÉGIE & CADRAGE



\* EN AVAL - CE QUE LES STRUCTURES PRODUISENT

Cadre commun : gouvernance, redevabilité, alignement stratégique de l'AMD

# III. GOUVERNANCE, PILOTAGE ET REDEVABILITÉ DES STRUCTURES DE L'AMD

Développement durable des peuples - Une vision mondiale, Une mission de l'AMD





## 1. Principes de gouvernance des structures

Les Structures de l'Association Mondiale pour le Développement s'inscrivent dans un cadre de gouvernance intégré, cohérent avec les principes institutionnels, éthiques et stratégiques de l'AMD. Leur gouvernance repose sur une articulation claire entre autonomie opérationnelle et responsabilité institutionnelle. Cette approche vise à garantir à la fois l'efficacité de l'action sur le terrain et la cohérence globale de l'Association.

La gouvernance des Structures est fondée sur des principes de transparence, de responsabilité, de redevabilité et de respect des standards internationaux. Chaque Structure agit dans le cadre d'un mandat formel défini par l'AMD, précisant ses missions, son champ d'intervention et ses modalités de fonctionnement. Ce mandat constitue la base de la légitimité et de l'action de la Structure.

## 2. Pilotage stratégique et opérationnel

Le pilotage des Structures est assuré sous l'autorité de l'AMD, qui définit les orientations stratégiques, valide les priorités d'intervention et veille à l'alignement des actions avec la vision globale de l'Association. Ce pilotage stratégique permet de garantir que les Structures contribuent pleinement aux objectifs de développement humain durable poursuivis par l'AMD.

Sur le plan opérationnel, chaque Structure dispose d'une direction ou d'un responsable désigné, chargé de la gestion quotidienne, de la mise en œuvre des activités et de la coordination des équipes. Cette responsabilité opérationnelle s'exerce dans le respect des orientations stratégiques de l'AMD et des cadres programmatiques existants. Elle permet aux Structures d'agir avec souplesse et réactivité, tout en restant pleinement intégrées à l'organisation de l'Association.

### 3. Redevabilité et mécanismes de suivi

La redevabilité constitue un pilier central du fonctionnement des Structures de l'AMD. Chaque Structure est tenue de rendre compte régulièrement de ses activités, de l'utilisation des ressources qui lui sont confiées et des résultats obtenus. Cette redevabilité s'exerce à l'égard de l'AMD, des partenaires institutionnels, des bailleurs et, plus largement, des populations bénéficiaires.

Les Structures mettent en place des mécanismes de suivi et de reporting harmonisés, permettant d'évaluer la performance opérationnelle, la qualité des interventions et leur contribution aux objectifs globaux de l'AMD. Ces mécanismes favorisent également l'apprentissage institutionnel, l'amélioration continue des pratiques et l'adaptation des actions aux contextes d'intervention.

### 4. Éthique, conformité et responsabilité

Les Structures de l'AMD exercent leurs activités dans le respect strict des principes éthiques et des normes applicables à l'action humanitaire et au développement. Elles sont tenues de respecter les cadres juridiques nationaux et internationaux, les politiques internes de l'AMD ainsi que les engagements en matière de protection des populations, de respect des droits humains et de préservation de l'environnement.

La responsabilité des Structures s'étend au-delà des résultats opérationnels. Elle inclut la gestion des risques, la prévention des abus, la protection des bénéficiaires et la promotion de pratiques responsables et durables. À travers cette exigence éthique, les Structures contribuent à renforcer la crédibilité, la légitimité et la confiance accordée à l'AMD par ses partenaires et par les populations qu'elle sert.





# VI. SUIVI, ÉVALUATION ET DURABILITÉ DES STRUCTURES DE L'AMD

Développement durable des peuples - Une vision mondiale, Une mission de l'AMD



## 1. Principes de suivi et d'évaluation

Le suivi et l'évaluation constituent des composantes essentielles du fonctionnement des Structures de l'Association Mondiale pour le Développement. Ils permettent de mesurer l'efficacité des interventions, d'apprécier la qualité des actions menées et de vérifier leur conformité avec les orientations stratégiques et programmatiques de l'AMD.

Les Structures intègrent le suivi et l'évaluation comme des processus continus, et non comme des exercices ponctuels. Cette approche favorise une meilleure compréhension des résultats, des limites et des impacts des interventions, tout en permettant des ajustements réguliers en fonction de l'évolution des contextes et des besoins.

## 2. Dispositifs de suivi et d'apprentissage

Chaque Structure met en place des dispositifs de suivi adaptés à la nature de ses interventions. Ces dispositifs visent à collecter des informations fiables sur les activités réalisées, les ressources mobilisées et les effets produits. Ils permettent également d'identifier les risques, les contraintes et les opportunités, afin d'améliorer en continu la performance opérationnelle.

Le suivi ne se limite pas à une logique de contrôle. Il constitue un outil d'apprentissage institutionnel pour l'AMD. Les enseignements tirés des actions des Structures alimentent la réflexion stratégique, contribuent à l'amélioration des pratiques et renforcent la capacité de l'Association à intervenir de manière plus efficace et plus pertinente dans des contextes variés.

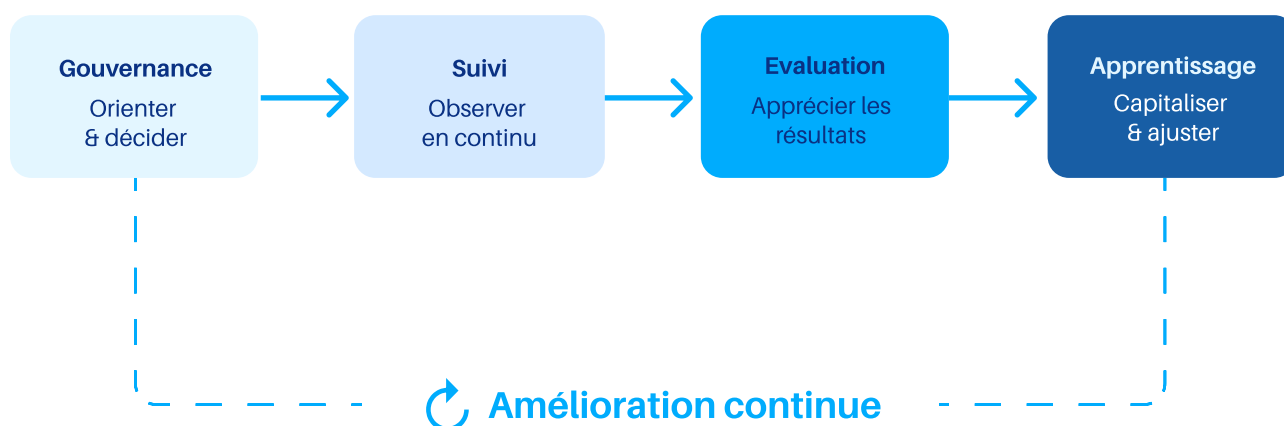
## 3. Évaluation des résultats et de l'impact

Les Structures participent aux évaluations menées par l'AMD afin d'apprécier les résultats et les impacts des actions engagées. Ces évaluations peuvent porter sur l'efficacité, l'efficience, la pertinence, la cohérence et la durabilité des interventions. Elles sont conduites selon des méthodologies reconnues et adaptées aux contextes d'intervention.



L'évaluation permet de vérifier que les actions menées par les Structures contribuent réellement aux objectifs globaux de développement humain durable poursuivis par l'AMD. Elle renforce également la redevabilité vis-à-vis des partenaires, des bailleurs et des populations bénéficiaires, en apportant des éléments objectifs et vérifiables sur les résultats obtenus.

### Le cycle de pilotage des Structures



La redevabilité traverse chaque étape — rendre compte de façon transparente et vérifiable

## 4. Durabilité des structures et des interventions

La durabilité constitue un objectif central de l'action des Structures de l'AMD. Elle repose sur la capacité à inscrire les interventions dans le temps, au-delà des actions immédiates ou des réponses à l'urgence. Les Structures veillent à renforcer les capacités locales, à favoriser l'appropriation des actions par les acteurs nationaux et communautaires et à s'aligner sur les politiques publiques existantes.

La durabilité concerne également les Structures elles-mêmes. Leur pérennité dépend de la clarté de leur mandat, de la qualité de leur gouvernance, de la solidité de leurs partenariats et de leur capacité à mobiliser des ressources adaptées. En intégrant ces dimensions, les Structures contribuent à renforcer l'impact à long terme de l'AMD et à inscrire son action dans une perspective de transformation durable des sociétés.

# V. DISPOSITIONS FINALES ET PERSPECTIVES

Développement durable des peuples - Une vision mondiale, Une mission de l'AMD





## 1. Portée institutionnelle et valeur de référence

Le présent document cadre établit le socle institutionnel commun régissant l'ensemble des Structures de l'Association Mondiale pour le Développement. Il définit les principes fondamentaux, les règles de fonctionnement et les orientations générales applicables à toute Structure existante ou à créer au sein de l'AMD.

À ce titre, il constitue un document de référence interne et externe. En interne, il garantit l'unité, la cohérence et la lisibilité de l'action des Structures, en évitant toute interprétation divergente de leur rôle ou de leur positionnement. En externe, il offre aux partenaires, aux États, aux bailleurs et aux organisations internationales un cadre clair, crédible et sécurisant, permettant de comprendre le rôle exact des Structures dans l'architecture globale de l'AMD.

Le document cadre s'impose comme une base commune pour la conception des documents spécifiques à chaque Structure, notamment les documents cadres particuliers, les conventions de partenariat, les accords de financement et les dispositifs de gouvernance opérationnelle.

## 2. Intégration des structures dans l'architecture globale de l'AMD

Les Structures occupent une place stratégique dans l'architecture institutionnelle de l'AMD. Elles assurent la continuité fonctionnelle entre les différentes composantes de l'Association : les Observatoires mondiaux, qui produisent la connaissance et l'aide à la décision ; les Programmes mondiaux d'appui, qui organisent l'action sectorielle ; les Institutions autonomes, qui portent des mandats spécialisés ; et les projets stratégiques, qui traduisent les orientations en actions ciblées.

Cette intégration garantit que les Structures ne fonctionnent ni en silo ni en parallèle, mais comme des dispositifs au service de l'ensemble de l'écosystème AMD. Elles permettent d'aligner la réflexion stratégique, la programmation sectorielle et l'action opérationnelle dans une logique cohérente, progressive et orientée vers l'impact.

En assurant cette articulation, les Structures renforcent la capacité de l'AMD à répondre de manière globale aux défis du développement humain, en tenant compte des dimensions sociales, économiques, environnementales, institutionnelles et techniques.

### 3. Cadre d'évolution et d'adaptation des structures

Le présent document cadre reconnaît que les contextes d'intervention de l'AMD sont en constante évolution. Les crises, les transformations sociales, les mutations institutionnelles et les nouveaux enjeux globaux exigent des dispositifs capables de s'adapter sans perdre leur cohérence ni leur légitimité.

Les Structures de l'AMD sont donc appelées à évoluer dans un cadre maîtrisé. Toute création, transformation ou réorientation d'une Structure s'inscrit dans les principes définis par ce document cadre et fait l'objet d'une analyse stratégique préalable. Cette analyse vise à vérifier la pertinence de la Structure au regard des priorités de l'AMD, sa complémentarité avec les composantes existantes et sa capacité réelle à produire de la valeur ajoutée.

Ce cadre d'évolution garantit à la fois la stabilité institutionnelle de l'AMD et sa capacité d'innovation. Il permet d'éviter la multiplication de dispositifs redondants tout en offrant la flexibilité nécessaire pour répondre à de nouveaux besoins ou à des contextes émergents.

### 4. Vision à long terme et contribution des structures au développement durable

À travers ce document cadre, l'AMD affirme une vision de long terme dans laquelle les Structures jouent un rôle central dans la réalisation de ses ambitions. Elles ne sont pas de simples instruments d'exécution, mais des leviers stratégiques permettant de renforcer l'impact, la crédibilité et la durabilité de l'action de l'Association.

En dotant l'AMD de Structures professionnelles, organisées et responsables, ce cadre contribue à améliorer la qualité des interventions, à renforcer la redevabilité et à inscrire l'action de l'Association dans une dynamique de transformation durable. Les Structures participent ainsi directement à la réalisation des Objectifs de Développement Durable, en traduisant les engagements internationaux en actions concrètes et adaptées aux réalités locales.

À terme, les Structures constituent un pilier essentiel de la capacité de l'AMD à accompagner les États, les communautés et les partenaires dans la construction de sociétés plus résilientes, plus justes et plus humaines. Elles incarnent la volonté de l'AMD de faire du développement non seulement un objectif, mais une pratique responsable, cohérente et durable au service des peuples.



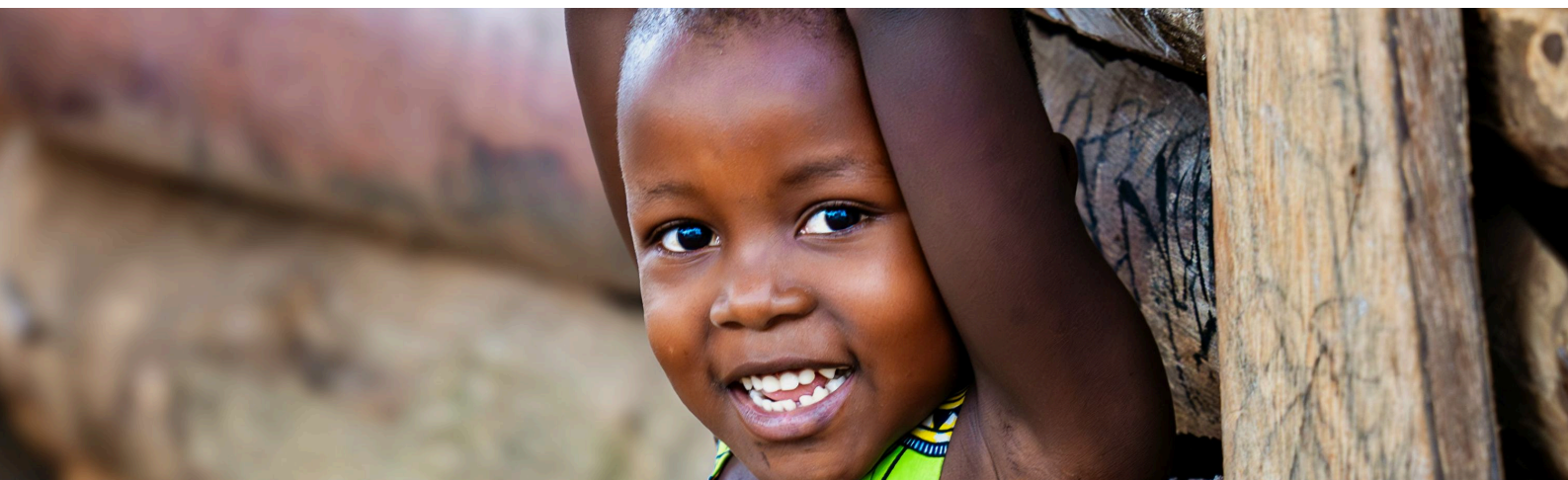
# CONCLUSION GÉNÉRALE

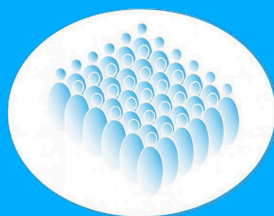
Le présent document cadre établit une vision claire, cohérente et structurée du rôle des Structures au sein de l'Association Mondiale pour le Développement. En définissant leur mission, leur positionnement, leurs domaines d'intervention, leurs modalités de gouvernance et leurs perspectives d'évolution, il dote l'AMD d'un cadre institutionnel solide, indispensable à la mise en œuvre effective de ses engagements en faveur du développement humain durable.

Les Structures apparaissent comme des composantes essentielles de l'architecture de l'AMD. Elles assurent la continuité entre la vision stratégique, la programmation sectorielle et l'action opérationnelle. Par leur capacité à agir sur le terrain, à coordonner des acteurs multiples et à soutenir les autres composantes de l'Association, elles renforcent l'efficacité, la cohérence et la crédibilité de l'action de l'AMD dans des contextes souvent complexes et évolutifs.

En inscrivant l'action des Structures dans des principes de gouvernance intégrée, de redevabilité, de qualité et de durabilité, ce cadre affirme la volonté de l'AMD de promouvoir une action responsable, professionnelle et conforme aux standards internationaux. Il offre également aux partenaires, aux États et aux bailleurs un référentiel clair, garantissant la lisibilité et la fiabilité des dispositifs mis en œuvre par l'Association.

Enfin, ce document cadre traduit une ambition de long terme. Il confirme le choix de l'AMD de s'appuyer sur des Structures solides et adaptables pour relever les défis contemporains du développement, répondre aux urgences, accompagner les transformations sociales et institutionnelles et contribuer à la construction de sociétés plus justes, plus résilientes et plus humaines. À travers ce cadre, l'AMD réaffirme sa conviction que le développement durable repose autant sur la qualité des structures qui agissent que sur la vision qu'elles servent.





WORLD ASSOCIATION FOR DEVELOPMENT  
ASSOCIATION MONDIALE POUR LE DÉVELOPPEMENT  
**发展世界协会**  
الرابطة العالمية للتنمية  
Мировая ассоциация для развития  
ASOCIACIÓN MUNDIAL PARA EL DESARROLLO

Développement durable des peuples  
Une vision mondiale Une mission de l'AMD  
**(Association Mondiale pour le Développement)**